erbourgeoises»

iffe-bains gaz,

urgeoises» - Entreprise Sociale
5, 50101 Cherbourg-en-Cotentin

a Présidente directrice générale
uée.
e chauffe-bains gaz, résidence

on pourra être obtenu sur le pro-
rgeoises» à l'adresse suivante :

de remise des offres est fixée au
teur de la SA d'HLM «Les Cités
larchespublics.com
nt de consultation.
u règlement de consultation.
vaux : juillet 2022.
rofil acheteur de la SA d'HLM
: www.e-marchespublics.com
n-Cotentin.
ai 2022.

e

oncourir
ational du Cheval

3 MAI 2022

, Mme la Présidente, La Fromage-

la réalisation du Campus Interna-

dération : non.
on : oui.
//www.marches-publics.info

uction

marché : Inolya, 7, place Foch,
36.

publicité ni mise en concurrence

pour la construction du nouveau

le 3 à 5 candidats sera admis à

qui auront été sélectionnés et qui
règlement du concours,' est de

ma les compétences suivantes :
ieur structure et façade. BET : ingé-
(ERP en RDC, Code du travail en

du candidat : appréciée sur la base
des moyens humains présentés et

érence et la complémentanté des
ce commune ainsi que les procédu-

ersale d'après l'ensemble des élé-
t notamment le tableau synthétique
ériences, incluant la motivation du

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de Lion-sur-Mer

Acquisition d'un système de chauffage pour l'église

PROCÉDURE ADAPTÉE

Documents du marché à retirer gratuitement et offres à déposer obligatoirement sur : https://demat.centraledesmarches.com/7064546
Lot 1 : fourniture et installation d'un système de chauffage pour l'église.
Lot 2 : dépose et évacuation du système de chauffage existant.
Critères d'attribution.: critères énoncés dans les documents du marché.
Visite sur place préalable au dépôt des offres obligatoires.
Contact pour la visite et renseignements techniques : b.sizun@caenlamer.fr
Date limite de réception des offres : 17 juin 2022 à 12 h 00.

Communauté de communes intercom de la Vire au Noireau

Acquisition d'un engin de manutention télescopique neuf ou occasion

PROCÉDURE ADAPTÉE

Communauté de communes intercom de la Vire au Noireau, Marc Andreu Sabater, président, 20, rue d'Aignaux, Vire, 14500 Vire Normandie. Tél. 02 31 69 68 62.
Siret : 200 068 799 00200.
Référence acheteur : CDC22012.
L'avis implique un marché public.
Objet : acquisition d'un engin de manutention télescopique neuf ou occasion (- 2 000 heures).
Procédure : procédure adaptée.
Forme du marché :
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 7 juin 2022 à 14 h 30 au plus tard.
Envoi à la publication le : 13 mai 2022.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : http://agysoft.marches-publics.info

Vie des sociétés

KPMG Avocats

MODIFICATIONS

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société Equiways, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros ayant son siège social Route 101, La Melterie Lodge 1, 14130 Saint-Hymer et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lisieux sous le numéro 828 851 162, en date du 12 mai 2022, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 11 000 euros d'une part, par incorporation de réserves et d'autre part, par apport en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention : le capital social est fixé douze mille euros (12 000 euros).

Pour avis
La Présidente.

CAP JURIS
Me CARPENTIER
Me DUHAMEL
Me LIOT

SCI CIRCLE IMMO

Société civile
Au capital de 1 000 euros
203, rue Caponière
CAEN (14000)
RCS : Caen 900 609 447

MODIFICATIONS

Il résulte d'une décision unanime des associés du 22 avril 2022 que l'assemblée a pris acte de la démission de M. Yohann Jean, de ses fonctions de cogérant à compter dudit jour et a décidé de ne pas le remplacer ; M. Julien Gack, demeurant à Bretteville-sur-Odon, 1 B, allée des Églantiers, demeure seul gérant.
Mention sera faite au RCS de Caen.

Pour avis.

Logement

Un locataire ne doit pas compenser de lui-même un trop versé

Avis administratifs

Modification du PLU de la commune de Beaufour-Druval

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 mai 2022, M. le Maire de Beaufour-Druval a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification nº 7 du Plan local d'urbanisme. Le public est informé que cette enquête publique unique se déroulera du mardi 7 juin 2022 à 10 h 00 au jeudi 7 Juillet 2022 à 12 h 00.
La modification porte sur les points suivants :
- la suppression des zones d'extension de l'urbanisation (1AU et 2AU) éloignées du coeur de bourg,
- la suppression des zones Nh,
- la mise à jour des emplacements réservés,
- la protection de la mixte fonctionnelle du village et de son attractivité.

À cet effet, M. Jean-Claude Thomas a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Caen.
Les pièces du dossier seront consultables en format papier et sur poste informatique, en mairie de Beaufour-Druval, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
- jeudi de 10 h 00 à 12 h 30,
- samedi de 10 h 00 à 12 h 30.

Le dossier sera aussi consultable pendant toute la durée de l'enquête, sur le site de la commune de Beaufour-Druval : www.beaufour-druval.fr
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :
- par écrit : un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouvert et tenu à la disposition du public à la mairie de Beaufour-Druval, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par mail à l'adresse : enquete-publique.registre-beaufour-druval@laposte.fr
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur pour la modification nº 7 du PLU, sous pli cacheté adressé à la mairie, 90, rue du Bourg, 14340 Beaufour-Druval.

Ces observations et propositions devront parvenir au commissaire enquêteur au plus tard le jeudi 7 juillet 2022 à 12 h 00.
M. le Commissaire enquêteur recevra en mairie le :
- mardi 7 juin 2022 de 10 h 00 à 12 h 00,
- samedi 25 juin 2022 de 10 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 7 juillet 2022 de 10 h 00 à 12 h 00.

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur.
Dans les 8 jours après la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra à M. le Maire de Beaufour-Druval, la synthèse des observations écrites et orales. Celles-ci seront consignées dans un procès-verbal, en l'invitant à produire, dans un délai maximum de 15 jours, ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête pour transmettre à M. le Maire de Beaufour-Druval et à M. le Président du tribunal administratif de Caen son rapport et ses conclusions motivées.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Beaufour-Druval pendant une durée d'un an.
Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la commune : www.beaufour-druval.fr
À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification nº 7 du Plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à l'approbation du conseil municipal.
La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est M. Jean-Pierre Mercher, maire de Beaufour-Druval.

Le Maire
Jean-Pierre MERCHER.

Ventes immobilières

CDC HABITAT SOCIAL
VEND APPARTEMENT

CDC Habitat Social (SA d'HLM), en application des articles L.443-12, R.443-12 et D.443-12-1 du CCH, vend **1 appartement T2,** lot 18, UG 144882, **Résidence René Cassin**, 23, rue René-Cassin à Caen **(14000),** surface de **33,59 m2 au 1er étage. DPE : C. Classe climat D.** Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 689 euros. Année de référence : 2015. + un parking extérieur nº 5 (lot 115). **Prix : 111 900 euros*** hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 118. Quote-part de charges annuelles : 850,44 euros (70,87 euros eau froide comprise). Pas de procédure en cours.
Contact : CDC Habitat Ventes, Serge Giffard, tél : 09 72 13 02 95, serge.giffard@cdc-habitat.fr
Date limite de remise des offres : 18 juin 2021. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel serge.giffard@cdc-habitat.fr ou par courrier RAR (CDC Habitat, M. Serge Giffard, 16, avenue de Verdun, CS 10277, 14012 Caen cedex), la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

Autres légales

TESTAMENT OLOGRAPHE

Mme Lydie Brigitte Annick Lignel, née le 19 février 1951 à Vire (14500), demeurant à 21-23, avenue Georges-Clemenceau, appartement 74, Les Rives d'Aure, 14400 Bayeux, décédée à Caen le 1er mars 2022 (14), divorcée de M. Szymanski.
Suivant testament olographe en date du 25 août 2020, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 9 mai 2022, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 5 mai 2022 par Me Nelly Le Clerc, 34, rue du Sapin, 14490 Balleroy-sur-Drome.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nelly Le Clerc. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Selarl Nelly LE CLERC
Notaire
34, rue du Sapin
14490 Balleroy-sur-Drome.

Commune
de BEAUFOUR-DRUVAL

Modification du P.L.U.

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 mai 2022, M. le Maire de Beaufour-Druval a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme.

Le public est informé que cette enquête publique unique se déroulera du : mardi 7 juin 2022 à 10 h 00 au jeudi 7 juillet 2022 à 12 h 00.

La modification porte sur les points suivants :

- La suppression des zones d'extension de l'urbanisation (1AU et 2AU) éloignées du cœur de bourg ;
- La suppression des zones Nh ;
- La mise à jour des emplacements réservés ;
- La protection de la mixte fonctionnelle du village et de son attractivité.

A cet effet, M. Jean-Claude THOMAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Caen.

Les pièces du dossier seront consultables en format papier et sur poste informatique, en mairie de Beaufour-Druval, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- jeudi de 10 h 00 à 12 h 30,
- samedi de 10 h 00 à 12 h 30.

Le dossier sera aussi consultable pendant toute la durée de l'enquête, sur le site de la commune de Beaufour-Druval : www.beaufour-druval.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

Par écrit : un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouvert et tenu à la disposition du public à la mairie de Beaufour-Druval, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Par mail à l'adresse : enquete-publique.registre-beaufour-druval@laposte.fr

Par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur pour la modification n°7 du PLU, sous pli cacheté adressé à la mairie, 90, rue du Bourg, 14340 Beaufour-Druval.

Ces observations et propositions devront parvenir au commissaire enquêteur au plus tard le jeudi 7 juillet 2022 à 12 h 00.

M. le Commissaire Enquêteur recevra en mairie le :

- mardi 7 juin 2022 de 10 h 00 à 12 h 00,
- samedi 25 juin 2022 de 10 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 7 juillet 2022 de 10 h 00 à 12 h 00.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur.

Dans les 8 jours après la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra à M. le Maire de Beaufour-Druval, la synthèse des observations écrites et orales. Celles-ci seront consignées dans un procès-verbal, en l'invitant à produire, dans un délai maximum de 15 jours, ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête pour transmettre à M. le Maire de Beaufour-Druval et à M. le Président du tribunal administratif de Caen son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Beaufour-Druval pendant une durée d'un an.

Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la commune : www.beaufour-druval.fr

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est M. Jean-Pierre MERCHER, maire de Beaufour-Druval.

Le Maire,
Jean-Pierre MERCHER.

22, rue Saint-Michel | tractages, | groupages, | relage, terrasse, pierre silex, devis